

**Mission d'évaluation préélectorale du NDI
pour l'élection présidentielle d'avril 2026 au Bénin
Déclaration préliminaire**

Cotonou, le 20 février 2026

Cette déclaration est présentée par une mission internationale pré-électorale déployée par le National Democratic Institute (NDI). La mission a séjourné au Bénin du 16 au 20 février 2026.

Les objectifs de la mission étaient les suivants :

- Manifester le soutien international aux élections démocratiques et aux processus politiques ;
- Évaluer le contexte politique et électoral à l'approche de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ; et
- Formuler des recommandations visant à renforcer la crédibilité des processus électoraux.

L'élection présidentielle du 12 avril 2026 se déroulera dans un contexte marqué par une polarisation importante, une compétition limitée et une insécurité croissante dans certaines régions du pays. Bien que la mission ait constaté que les préparatifs pour l'élection présidentielle avancent tel que planifié, des réformes démocratiques à plus long terme sont nécessaires pour garantir le pluralisme et permettre au Bénin de rester fidèle à sa tradition démocratique.

La mission a été codirigée par Son Excellence Jorge Carlos Fonseca, ancien président du Cabo Verde, et Son Excellence Catherine Samba-Panza, ancien chef de l'État de la transition de la République centrafricaine. Elle comprenait également le Dr Christopher Fomunyoh, directeur régional pour l'Afrique et conseiller spécial du président du NDI ; le Dr Alioune Tine, président du Centre AfrikaJom, Dakar, Sénégal ; et le Dr Sophia Moestrup, directrice régionale adjointe pour l'Afrique centrale et occidentale au NDI. Mme. Alexis Arieff, spécialiste des affaires africaines au Service de Recherches du Congrès Américain (*Congressional Research Service*) a aussi participé aux réunions.

La mission a rencontré les acteurs du processus électoral, notamment le président et les membres de la Commission électorale nationale autonome (CENA) ; les dirigeants de la Cour constitutionnelle et de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) ; les dirigeants des commissions de l'Assemblée nationale ; les membres des partis politiques et les deux candidats à la présidence ; la société civile ; les médias ; les chefs religieux et les universitaires.

La mission a mené ses activités conformément aux lois du Bénin et à la Déclaration de principes pour l'observation internationale des élections, signée en 2005 aux Nations unies et approuvée par 65 organisations, dont l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La mission exprime sa profonde gratitude à toutes les personnes qu'elle a rencontrées pour avoir partagé leurs points de vue, qui ont été très utiles à la mission. Ce déploiement a été rendu possible grâce au soutien du National Endowment for Democracy (NED).

I. CONSTATS

La trajectoire démocratique du Bénin. Les Béninois rencontrés par la délégation reconnaissent le rôle important que leur pays a joué dans les transitions démocratiques en Afrique francophone au début des années 1990. Avec l'annonce de l'actuel président, Patrice Talon, de son retrait à la fin de son deuxième mandat à l'été 2026, conformément aux limites constitutionnelles, le Bénin se distingue comme l'un des rares pays africains francophones où les dirigeants ont toujours respecté les limites du mandat présidentiel au cours des trois dernières décennies.

Cependant, les interlocuteurs avec lesquels la mission s'est entretenue ont également exprimé leurs préoccupations concernant le rétrécissement de l'espace civique et politique, les incidents liés à l'insécurité générés par les attaques transfrontalières de djihadistes dans certaines régions du nord et la récente tentative de coup d'État militaire de décembre 2025.

Efforts de modernisation. De nombreux interlocuteurs ont cité des réalisations visibles dans le développement des infrastructures, la modernisation des services administratifs et l'urbanisation. Ils ont reconnu à la quasi-unanimité que le Bénin a connu une croissance économique significative, avec une augmentation de 7,5 % du PIB en 2024, et que la croissance devrait atteindre en moyenne 7,1 % entre 2025 et 2027.

Fragilité démocratique. Les progrès visibles du pays en matière de croissance macroéconomique et développement des infrastructures risquent d'être éclipsés par les préoccupations grandissantes relatives aux restrictions imposées à l'espace civique et politique et l'adoption de réformes structurelles significatives sans consultations ni contribution des citoyens. La mission note qu'à la suite des modifications récemment apportées à la Constitution, au code électoral, mises en œuvre pour la première fois lors des élections législatives et locales de janvier 2026, la coalition au pouvoir occupe désormais tous les 109 sièges de l'Assemblée nationale, toutes les 77 mairies et toutes les 1 815 sièges des conseils locaux dans tout le pays.

Le cadre juridique pour les élections est fortement contraignant, exigeant par exemple un seuil électoral de 20 % au niveau national, y compris la nécessité d'atteindre ce seuil dans chacune des 24 circonscriptions du Bénin, pour obtenir des sièges à l'Assemblée Nationale. Ce seuil très élevé, quoique modifié à 10% pour les coalitions, contraste avec les 5 % par circonscription

généralement adoptés par les pays du monde entier qui ont adopté des systèmes de représentation proportionnelle. La modification du code électoral de 2024 exige également que les candidats à la présidence soient parrainés par au moins 15 % (soit une augmentation par rapport aux 10 % précédents) des députés ou des maires. Les parrains doivent appartenir au même parti ou à la même coalition que le candidat à la présidence. Une application stricte de ces amendements pourrait signifier que les partis d'opposition ne seront pas en mesure de présenter de candidats à la présidence avant 2040, limitant sévèrement la capacité des électeurs à exercer leur choix politique.

Participation des électeurs. Le Bénin compte 7,8 millions d'électeurs inscrits sur une population d'environ 14 millions d'habitants ; tous les Béninois en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales grâce à l'inscription automatique des électeurs atteignant l'âge de 18 ans et au couplage des registres civiques et électoraux. La mission a constaté un déclin de la participation électorale au cours des deux dernières décennies, indiquant une tendance de désengagement inquiétante des citoyens vis-à-vis du processus électoral. Le taux de participation aux élections législatives et locales de janvier 2026 était de 36,7 % et de 37,8 % lors des élections législatives de 2023. Ce chiffre est en baisse par rapport au taux de participation de près de 66 % aux élections législatives de 2015 et de 59 % aux élections de 2007. Si certains Béninois attribuent la baisse de la participation au désenchantement des citoyens face à la réduction du choix politique occasionné par les récentes modifications du code électoral, d'autres ont souligné la nécessité de mettre à jour la liste électorale afin de tenir compte des cas de décès.

Polarisation politique. Certains interlocuteurs ont exprimé leur inquiétude quant à la recherche de l'efficacité économique ayant conduit à une prise de décision de la part du pouvoir exécutif sans contrôle ni contraintes institutionnels. Ces décisions ont pour effet de porter atteinte à la justice, à la liberté d'expression, et en fin de compte, à la stabilité démocratique. Alors que le Bénin cherche à consolider ses acquis économiques de ces dernières années, la sauvegarde des droits politiques et des libertés des citoyens et la protection de l'espace civique renforcerait la confiance dans la gouvernance, favoriserait la cohésion sociale et améliorerait la capacité du pays à freiner la désaffection, la polarisation politique et les flambées d'insécurité intérieure.

Interprétations contradictoires des dispositions légales. La mission a noté des interprétations contradictoires de la part des citoyens concernant les lois récemment adoptées sur le fonctionnement des partis politiques et des organisations de la société civile. Dans certains cas, des préoccupations ont été exprimées au sujet de nouvelles lois qui pourraient être en contradiction avec des principes et des règles constitutionnels et notamment les droits fondamentaux des citoyens tels qu'ils sont consacrés dans la Constitution du pays et dans les conventions ratifiées au niveau international.

Candidats à la présidentielle . Pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026, deux tickets participeront à la course présidentielle: l'actuel ministre d'État aux Finances, Romuald Wadagni,

et sa colistière Mariam Chabi Talata, représentant la coalition au pouvoir composée de l'Union progressiste pour le renouveau (UPR) et du Bloc républicain (BR) ; et l'ancien ministre Paul Houngbè avec le candidat à la vice-présidence Judicael Hounwanou, représentant les Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE). La candidature présidentielle du parti de l'opposition, Les Démocrates a été disqualifiée après le retrait du soutien de l'un de ses parrains, laissant le parti à court d'un seul parrainage par rapport au nombre requis. Comme Les Démocrates n'ont désormais plus ni députés ni maires pour agir en tant que parrains à la suite des élections de janvier 2026, le parti ne pourra pas participer aux élections présidentielles et législatives de 2033, sans une modification du code électoral ou une alliance électorale avec l'un ou deux des partis au pouvoir.

Préparatifs électoraux. La mission a constaté que les préparatifs électoraux avancent tel que planifié. Une partie du matériel électoral a déjà été déployée dans certaines régions du pays à la suite des élections législatives. La mission a été informée par la CENA qu'elle prévoyait de s'assurer que tous les bureaux de vote soient opérationnels, y compris dans le nord du pays qui a connu des problèmes d'insécurité liés à la présence de groupes armés transfrontaliers. Cependant, des observateurs citoyens ont relevé des difficultés liées à l'ouverture tardive des bureaux de vote et d'autres lacunes opérationnelles lors des récentes élections législatives de janvier. La CENA a également confirmé que des mesures étaient prises pour accréditer les observateurs citoyens et internationaux souhaitant surveiller le déroulement du scrutin le jour des élections. Plusieurs organisations de la société civile béninoise prévoient activement de surveiller le déroulement des élections et de vérifier l'exactitude des informations relatives au scrutin et à la campagne électorale pendant la période électorale. La mission note, cependant, que la loi de 2025 relative aux associations pourrait poser des contraintes à leur capacité de partager les détails de leurs observations.

II. RECOMMANDATIONS

Les sociétés démocratiques se caractérisent par une légitimité à gouverner qui découle de scrutins crédibles au cours desquels les citoyens choisissent librement leurs dirigeants et se présentent librement aux élections. La mission estime qu'avec une volonté politique et des efforts coordonnés, la confiance et la participation des citoyens dans les institutions démocratiques peuvent être revigorées au Bénin. Dans un esprit de coopération internationale, la mission formule les recommandations suivantes pour examen et considération :

À court terme (avant l'élection présidentielle du 12 avril)

- *Ouvrir l'espace civique et promouvoir l'accès à des informations exactes sur le processus électoral :* Afin de lutter contre la propagation d'informations erronées sur le processus électoral, la CENA, la société civile et les médias devraient redoubler d'efforts pour diffuser rapidement des informations exactes sur tous les aspects du processus électoral avant, pendant et après le scrutin.

- *Améliorer le déroulement du scrutin* : La CENA devrait tirer les leçons de l'expérience du scrutin de janvier et prendre des mesures pour garantir l'ouverture des bureaux de vote en temps voulu et la mise en œuvre des autres recommandations contenues dans les rapports des groupes d'observation citoyens de ce scrutin, tel que la Plateforme électorale des organisations de la société civile du Bénin (PEOSC).
- *Renforcer la transparence dans la gestion du processus électoral*. Les organes de gestion des élections devraient prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la transparence dans le traitement des données relatives à tous les aspects du scrutin et rendre disponible les résultats poste de vote par poste de vote.
- *Prôner la paix et la non-violence autour des élections et de toute activité politique*. Les autorités gouvernementales ainsi que tous les acteurs politiques, civique, médiatique, traditionnels et religieux doivent multiplier les efforts en faveur des élections paisibles et d'un climat politique apaisé dans la durée.

Le NDI continuera à collecter des informations et des données sur le processus électoral relatif à la course à la présidence d'avril 2026, et publiera un rapport plus complet ultérieurement.

À moyen et long terme

La mission reconnaît que la démocratie est une entreprise sans fin, constatant au cours de sa mission que la trajectoire démocratique du pays suscitait des préoccupations importantes qui devraient être traitées par une volonté politique sincère, des consultations plus ouvertes et la recherche d'un consensus sur l'avenir du pays. La mission formule donc les recommandations suivantes à l'intention des différentes parties prenantes à moyen et long terme :

- *Harmonisation du cadre constitutionnel et juridique de la participation politique et civique* : pour atténuer la perception des contradictions entre certaines dispositions juridiques relatives à l'activité des partis politiques, à la défense des droits civiques et aux droits des médias, surtout par les juridictions d'exception ou spéciales, une plateforme pourrait être mise en place pour collecter les griefs des citoyens sur ces questions et œuvrer à l'harmonisation des instruments juridiques existants dans le respect des normes et standards régionaux et internationaux.
- *Réformes électorales et politiques*: afin de garantir que les divers intérêts et voix de tous les citoyens Béninois soient pris en compte dans le processus politique, la mission exhorte les dirigeants politiques béninois de toutes tendances à engager des consultations approfondies sur les réformes électorales et politiques qui permettraient aux citoyens d'avoir davantage de possibilités de faire des choix appropriés parmi les candidats à des fonctions électives.
- *Renouvellement du consensus national sur la voie démocratique du pays* : pour renouveler l'engagement des Béninois en faveur d'une vision commune pour l'avenir du pays, la mission recommande un processus inclusif et consultatif pouvant créer des

synergies, et ainsi renforcer la complémentarité et la compatibilité entre le développement économique et la gouvernance démocratique, qui améliorent le bien-être des citoyens tout en protégeant leurs droits et libertés.

###

Le National Democratic Institute (NDI) est une organisation à but non lucratif et non partisane qui estime qu'un monde fondé sur la liberté, où les citoyens ont leur mot à dire sur la manière dont ils sont gouvernés et où les dirigeants sont responsables devant leur peuple, favorise davantage de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité pour tous. Le NDI envisage un monde où la liberté et la démocratie prévalent, avec dignité pour tous. Le NDI a mené plus de 250 missions d'observation électorale internationale dans 70 pays, dont le Bénin et de nombreux autres pays d'Afrique de l'Ouest.